



Ministère du Travail, des relations sociales,  
de la famille, de la solidarité et de la ville

Ministère de l'emploi

ANACT

## Lettre ouverte

Le 27 octobre 2009

### DES PRIMES AU MINISTÈRE !

Jusqu'où aller dans le mépris ?

A l'attention de

**Madame la Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi**  
**Monsieur le Ministre du travail, des relations sociales,**  
**de la famille, de la solidarité et de la ville**

Madame, Monsieur les Ministres,

La CFDT souhaite vous rappeler une situation que vous ne pouvez pas ignorer puisqu'elle concerne quelques 130 000 agents du Ministère des finances dont un certain nombre rejoint les futures DIRECCTE. L'ensemble de ces agents ont obtenu **une prime de 350 euros annualisée après avoir perçu un premier versement en avril 2008 !**

Et pourquoi ont-ils reçu cette prime ? Pour de bonnes raisons ! Celles des conditions de travail difficiles liées à la réforme de l'Etat.

La CFDT a déjà revendiqué fin 2008, auprès du Cabinet du Ministre Brice Hortefeux, les mêmes primes pour tous les agents du Ministère du Travail. Revendication à laquelle le Ministre et son successeur ont semblé vouloir faire la sourde oreille.

Or, nous venons d'apprendre qu'au cours du CTPM du 20 octobre 2009, le Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, Jean-Louis Borloo, a annoncé le principe du versement de cette prime à l'ensemble de ses agents des services déconcentrés (titulaires et non titulaires) compte tenu des conditions difficiles de travail liées aux réformes. Et que cette prime sera versée sur la paye de décembre 2009 aux agents des DREAL, des DRE, des DIREN, des DRIRE, des DRAM, des DDEA, des DDE, des DDAM et des DIDAM

**Et pour les agents des DDTEFP et des DRTEFP, composantes importantes des futures DIRECCTE ? RIEN !**

**Le SYNTEF-CFDT exige donc, dans un simple souci d'égalité ou de non discrimination que l'ensemble des agents, titulaires ou non, du travail et de l'emploi des futures DIRECCTE soient également bénéficiaires, dès cette année, d'une prime équivalente, au titre des mêmes efforts consentis dans le cadre très difficile de la réorganisation des services.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur les Ministres, l'expression de nos salutations distinguées.

**Le Bureau National du SYNTEF-CFDT**

---

SYNTEF – 8 bis, rue Lecuireot – 75014 PARIS

Tel : 01 40 52 02 10 - Fax : 01 40 52 02 19

Le Blog : [www.syntef-cfdt.com](http://www.syntef-cfdt.com) E-mail : [syndicat.cfdt@cfdt.travail.gouv.fr](mailto:syndicat.cfdt@cfdt.travail.gouv.fr)